

Atraflam 800 Panorama

FR - Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien

2



Avant utilisation, lire attentivement ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien
Les manuels fournis avec le produit doivent être conservés pendant toute la durée de vie du produit.

Manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien

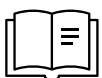
Sommaire

1.0	Données techniques	3		
1.1	Tableau des caractéristiques techniques	3		
1.2	Plaque signalétique	4		
1.3	Description de l'insert	5		
1.4	Dimensions de l'insert	6		
1.5	Schéma d'installation	7		
2.0	Références aux textes réglementaires	8		
3.0	Consignes de sécurité	8		
3.1	Mise en garde	8		
3.2	Alimentation en air de combustion	8		
4.0	Installation	9		
4.1	Distances de sécurité relatives à l'installation	9		
4.2	Protection des parois des locaux servant d'adossement	9		
4.3	Le sol	9		
4.4	L'habillage	9		
4.5	Circulation de l'air de convection	9		
4.6	Raccordement au conduit	9		
5.0	Instructions d'utilisation	10		
5.1	Identification et fonctionnement des organes de l'appareil	10		
5.2	Distances de sécurité lors de l'utilisation		11	
5.3	Choix du combustible		11	
5.4	Mise en place du combustible		11	
5.5	Premier allumage		11	
5.6	Utilisation au quotidien		11	
5.7	Rechargement en bois de chauffage		11	
5.8	Utilisation de la cheminée lors du changement de saison		12	
6.0	Instructions d'entretien	12		
6.1	Nettoyage de la vitre		12	
6.2	Retrait des cendres		12	
6.3	Nettoyage et élimination des dépôts de suie		12	
6.4	Ramonage du conduit		12	
6.5	Examen visuel de l'appareil		12	
6.6	Repérage des déflecteurs d'avaloir		12	
7.0	Résolution de problèmes	13		
8.0	Garantie	13		
8.1	Garantie étendue		13	
8.2	Exclusions		13	

Avant-propos

Félicitations pour l'achat de votre nouvel insert ATRA. Vous avez choisi un appareil conçu et fabriqué en France à partir de matériaux de qualité.

Pour profiter au maximum de votre insert, il est important de suivre nos conseils et indications.



Le présent manuel décrit l'installation, l'utilisation quotidienne et l'entretien de votre insert ATRAFLAM 800 PANORAMA. Lisez soigneusement ces instructions avant d'installer et d'utiliser votre insert.

Attention : votre insert est destiné à une utilisation en tant que chauffage d'appoint et ne peut pas être considéré comme un chauffage unique.

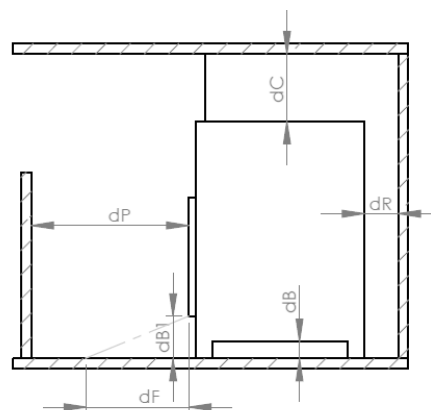
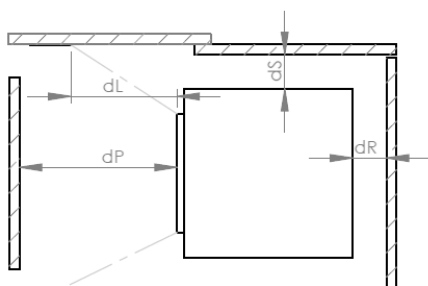
Conservez le présent manuel à portée de main près de votre insert ATRAFLAM 800 PANORAMA

1.0 Données techniques

1.1 Tableau des caractéristiques techniques

Caractéristiques testées selon EN16510-2-2			
	Type de l'appareil	Type BE	
P_{nom}	Puissance nominale	14.0	kW
η_{nom}	Rendement à la puissance nominale	81.5	%
η_s	Rendement énergétique saisonnier	71.5	%
IEE	Indice d'efficacité énergétique	108	
	Classe d'efficacité énergétique	A +	
CO_{nom}	Emissions de CO (à 13% de O ₂)	1250	mg/Nm ³
NOx_{nom}	Emissions de Nox (à 13% de O ₂)	90	mg/Nm ³
OGC_{nom}	Emissions d' OGC (à 13% de O ₂)	80	mg/Nm ³
PM_{nom}	Emissions de particules fines (à 13% de O ₂)	30	mg/Nm ³
	Taux de CO ₂ moyen	10.6	%
p_{nom}	Tirage minimal	12	Pa
T_{snom}	Températures des fumées à la buse d'évacuation	320	°C
Tclasse	Classe du conduit de fumée	T450 G	
$\Phi.f.g_{nom}$	Débit massique des fumées	11.2	g/s
	Combustible autorisé	Bois bûches	
	Taille de combustible	Longueur 50	cm
	Poids de combustible	2.8	kg
	Poids maximum de combustible	4.2	kg
CON/INT	Fonctionnement en continu ou par intermittence	INT	
	Classe de réaction au feu	A1	
Dimensions et poids			
	Diamètre extérieur de la buse d'évacuation	177	mm
L	Longueur	950	mm
W	Largeur	502.5	mm
H	Hauteur	1134	mm
m	Masse de l'appareil	247	kg
Alimentation en air			
	Section minimum d'arrivée d'air de combustion	120	cm ²
	Diamètre de raccordement d'air de combustion	125	mm
	Section minimum d'entrée d'air de convection	680	cm ²
	Section minimum de sortie d'air de convection	735	cm ²
	Diamètre de raccordement sortie d'air de convection	125	mm

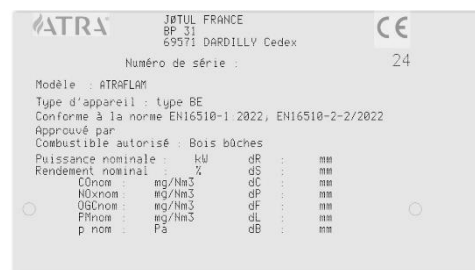
Distances minimales aux matériaux combustibles			
d_R	Distance à l'arrière	100	mm
d_S	Distance au côté	100	mm
d_C	Distance au-dessus	930	mm
d_P	Distance à l'avant	1500	mm
d_F	Distance à la zone de rayonnement avant sur le sol	1200	mm
d_L	Distance à la zone de rayonnement avant latérale	1500	mm
d_B	Distance en dessous	0	mm
d_{B1}	Distance du bas de porte au sol	300	mm
d_{non}	Distance minimum aux matériaux incombustibles	10	mm
S	Epaisseur d'isolation recommandée	50	mm



1.2 Plaque signalétique

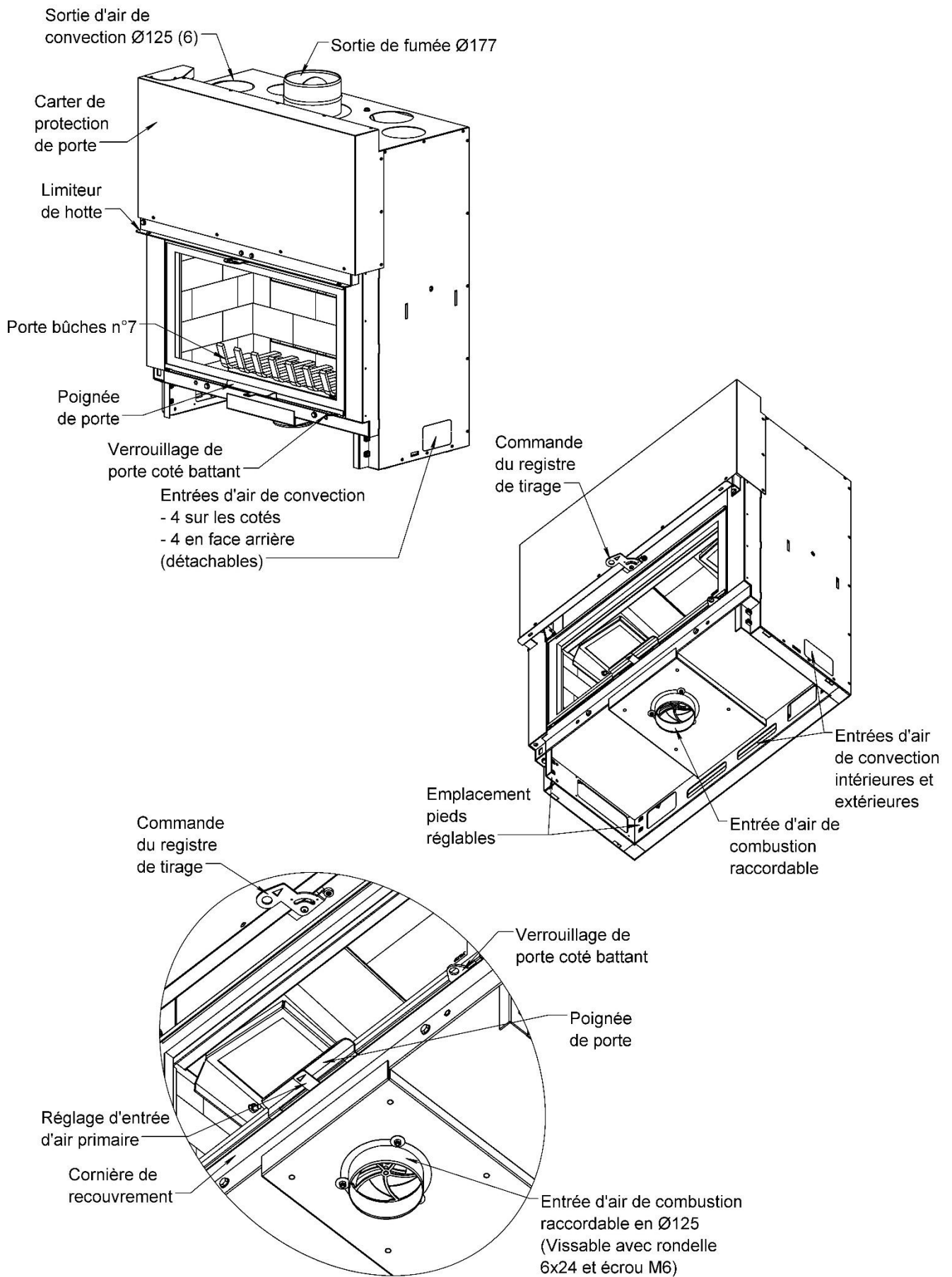
Une plaque signalétique de l'appareil se trouve au-dessus de la porte, à l'intérieur du carter de protection. Elle comporte le numéro de série ainsi que les informations principales du document technique.

Reportez ici le numéro de série de la plaquette. N'oubliez pas de le mentionner à chaque fois que vous contactez votre revendeur ou JØTUL.



ATRAFLAM 800 PANORAMA

1.3 Description de l'insert



1.5 Schéma d'installation

Toutes les distances sont en mm
Toutes les distances sont des distances minimales

Figure 1

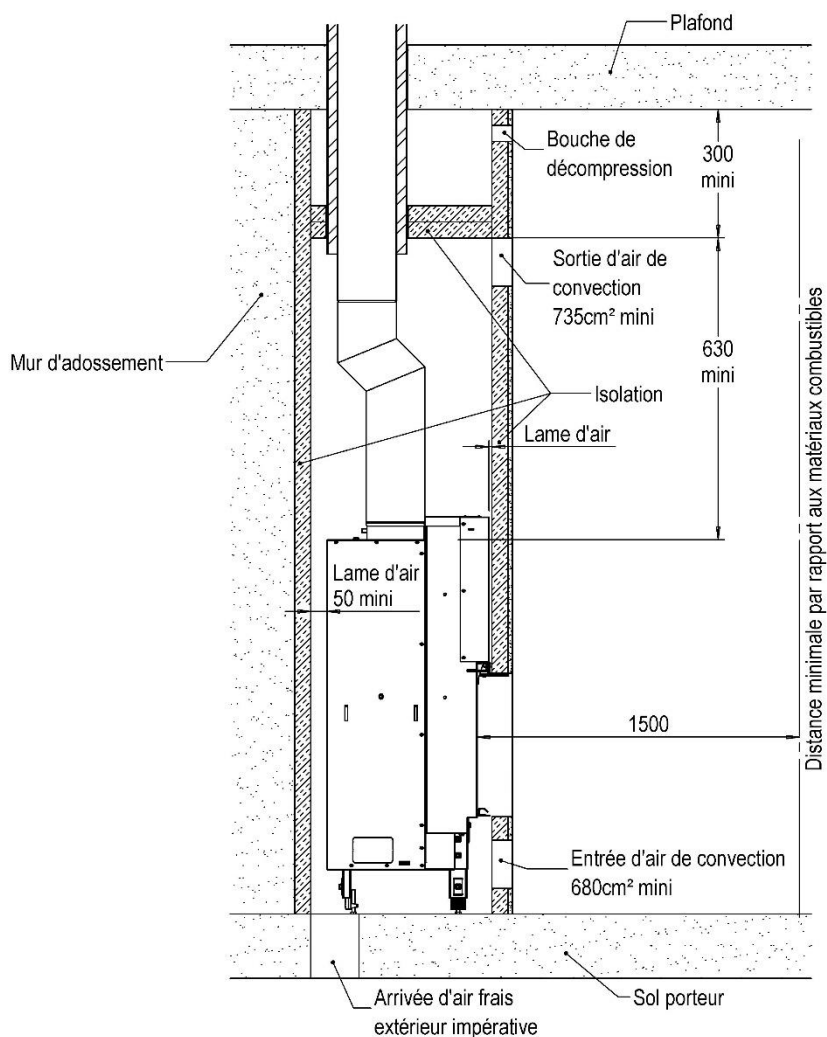
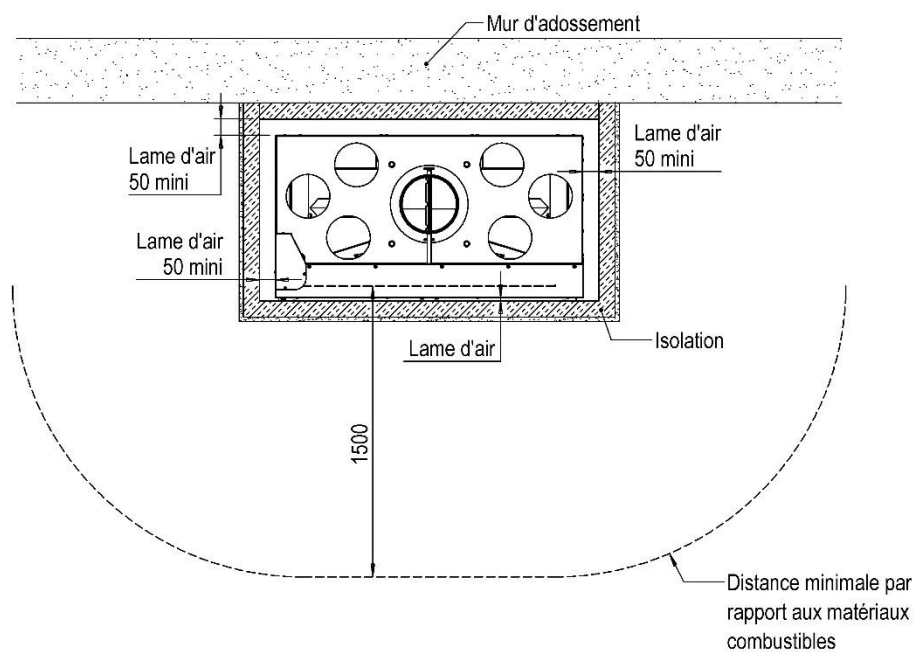


Figure 2



2.0 Références aux textes réglementaires

Les réglementations locales, y compris celles se rapportant aux normes nationales et européennes doivent être respectées lors de la fabrication et l'installation et l'entretien du produit.

Pour les pays de la communauté européenne, en application du règlement (UE) n° 305/2011, cet appareil est conforme à la norme NF EN 16510-2-2 (décembre 2022) : Foyers ouverts et inserts. Il est aussi soumis au règlement (UE) 2015/1186 relatif à l'étiquetage énergétique et au règlement (UE) 2015/1185 relatif aux exigences d'écoconception.

L'installation d'un insert est soumise aux législations et aux réglementations nationales en vigueur. Pour la France, elle doit respecter :

- Le DTU 24.1 Travaux de fumisterie ;
- Le DTU 24.2 Travaux d'âtrerie ;
- L'arrêté du 22 octobre 1969 relatif aux conduits de fumée desservant des logements ;
- Arrêté du 23/06/78 relatif aux installations fixes destinées au chauffage et à l'alimentation en eau chaude sanitaire des bâtiments d'habitation, de bureaux ou recevant du public ;
- L'arrêté du 23 février 2009 relatif à la prévention des intoxications au CO ;
- L'entretien annuel obligatoire des appareils est soumis à l'arrêté du 20 juillet 2023 relatif aux spécifications techniques et les modalités pour l'entretien et le ramonage.

3.0 Consignes de sécurité

Feu de cheminée :

Que faire en cas d'incendie ?

Reconnaître le feu de conduit de cheminée : Tout feu de cheminée se caractérise par une odeur spécifique, un ronflement anormal dans le conduit (bourdonnement ou ronflement), la chute de débris de suie (comme s'il neigeait des flocons noirs ou incandescents), une fumée abondante, des étincelles voire des flammes au débouché supérieur du conduit.

Conduite à tenir :

- En cas de départ de feu dans le conduit, faites sortir toutes les personnes se trouvant dans l'habitation ;
- Fermer l'arrivée d'air de combustion ;
- Retirer toutes les braises et cendres de la chambre de combustion dans un récipient métallique ;
- Appelez immédiatement les sapeurs-pompiers (18 ou 112) depuis le domicile de vos voisins ou en utilisant votre téléphone portable ;
- Si vous pensez pouvoir retourner dans l'habitation sans danger pour diminuer l'intensité du feu en attendant les secours, projetez dans l'âtre du sable ou de la terre. Ne verser pas d'eau sur le feu car la vapeur dégagée fait augmenter la pression (1 litre d'eau produit 1500 litres de vapeur brûlante) ;
- Écartez le mobilier se trouvant en périphérie de la cheminée ;
- Préparez l'arrivée des secours en allant au-devant d'eux pour les guider (surtout si vous êtes dans une impasse, un chemin rural, etc.) ;
- Une fois le feu éteint, ventiler abondamment la pièce. Par la suite, faites inspecter l'installation et le conduit par un professionnel. Faites faire les réparations nécessaires.

Les conséquences d'un feu de cheminée peuvent être graves :

- Danger d'asphyxie pour les habitants car sous l'effet de la chaleur le conduit peut se fissurer dans les locaux traversés par celui-ci ;

- Risque de propagation aux pièces de bois (plancher, cloisons, combles), et transformation du feu de cheminée en feu d'habitation ;
- Communication de l'incendie aux habitations voisines par étincelles ou brandons.

3.1 Mise en garde

Toute modification de l'appareil ou de son installation par le revendeur, l'installateur ou l'utilisateur peut perturber le fonctionnement et la sécurité de l'appareil.

Le montage d'accessoires ou d'appareils supplémentaires non fournis par ATRA peut avoir les mêmes conséquences. Il en va de même si certains éléments nécessaires au fonctionnement et à la sécurité ont été démontés ou supprimés.

Dans tous ces cas le fabricant décline sa responsabilité ainsi que sa garantie concernant :

- la conception des installations de chauffage ;
- les études thermiques ;
- la réalisation des réseaux de gaines de distribution de chauffage.

Ces installations étant de la seule compétence de l'installateur professionnel ayant les qualifications requises.

3.2 Alimentation en air de combustion

• De la pièce d'installation

Danger : s'assurer que l'admission en air frais extérieur, propre au fonctionnement de l'appareil, est adaptée à la pièce dans laquelle l'insert est installé.

Par exemple, dans un logement bien isolé et doté d'une VMC, il faut créer une arrivée d'air frais (120 cm² minimum de section libre de passage d'air) si elle est inexistante et la positionner sous la partie inférieure de l'appareil.

Si cette arrivée d'air frais s'alimente directement sur l'extérieur, elle doit être placée face aux vents dominants.

En cas de présence d'une grille de protection, s'assurer que la section libre est au moins de 120 cm². S'assurer régulièrement que les entrées d'air ne sont pas obstruées.

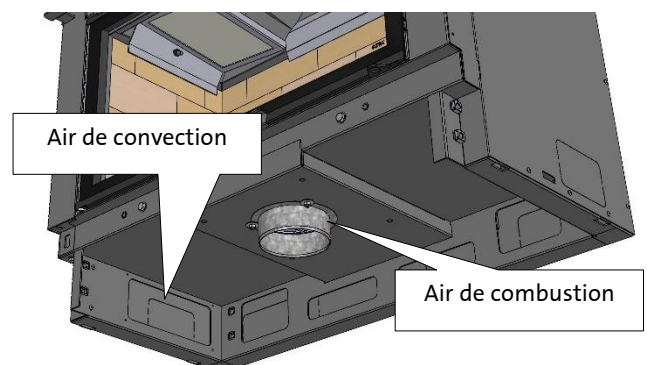


Danger : une arrivée d'air frais inexistante ou inadaptée peut entraîner la diffusion de fumées de combustion dans la pièce et provoquer un état de somnolence, des nausées ou des malaises chez les personnes présentes.

• Alimentation directe de l'appareil vers l'extérieur

Le conduit d'alimentation en air de combustion de Ø125 mm se raccorde sur le buselot situé sous l'appareil. Dans tous les cas, le buselot de raccordement en air de combustion ne doit pas être obstrué.

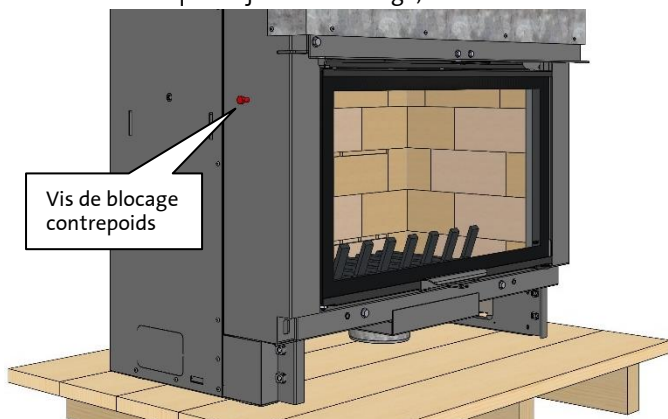
Si l'insert est situé sur le sol sans ses pieds amovibles, les entrées d'air de convection situées sur la base de l'appareil doivent obligatoirement être débouchées. Se référer à la figure page 5.



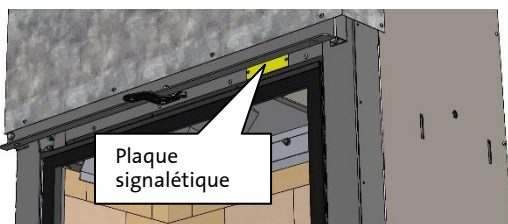
4.0 Installation

Avant de commencer l'installation, s'assurer du bon fonctionnement des organes de l'appareil (décrits page 5) :

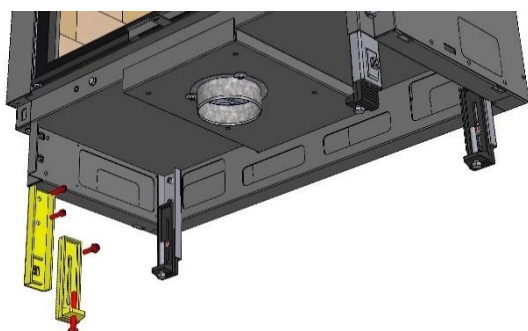
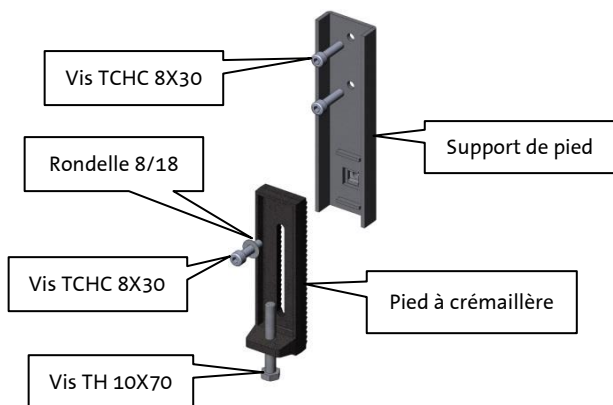
- 1- Vérifier lors de la livraison que l'appareil est complet et ne présente pas de dégâts.
- 2- Enlever les protections de transport et la vis de maintien du contrepoids sur le côté gauche de l'appareil, signalée avec une étiquette jaune ou orange, .



- 3- Effectuer les vérifications de fonctionnement suivantes :
 - Levage et abaissement de la porte guillotine ;
 - Ouverture de la porte battante (pour nettoyage) ;
 - Vérification de la commande d'arrivée d'air ;
 - Vérification de la commande de tirage ;
- 4- Relever le numéro de série figurant en haut de la porte pour le joindre à votre dossier client et le noter sur le manuel de l'appareil.



Régler la hauteur de l'appareil à l'aide des pieds réglables (en option, réf : 15625) :



4.1 Distances de sécurité relatives à l'installation

Lors de l'installation, respecter **les distances minimales aux matériaux combustibles** qui figurent dans le tableau page 4 et schéma d'installation page 7.

4.2 Protection des parois des locaux servant d'adossement

A l'emplacement de la cheminée, les parois doivent être protégées par une isolation, voir figures 1 et 2, page 7.

En France, l'adossement de l'appareil à un mur incombustible doit satisfaire au règlement DTU 24.2.

Lors de l'installation de l'insert contre un mur combustible (interdit en France), celui-ci doit être protégé par un panneau pare-feu ignifugé par exemple 50mm de pare-feu JØTUL ou 110 mm de briques ou d'autres matériaux aux caractéristiques isolantes et incombustibles équivalentes.

Dans tous les cas, l'environnement de l'installation doit être conforme aux législations et réglementations en vigueur du pays d'installation.

Distance entre l'insert et les parois isolées

Une distance de 50mm doit être conservée entre l'appareil et les parois d'isolants pour permettre la circulation de l'air de convection, voir figures 1 et 2 page 7.

4.3 Le sol

Le sol doit pouvoir supporter le poids de l'ensemble appareil et habillage. Se reporter au document technique de l'appareil. Prévoir un éventuel étaiyage.

4.4 L'habillage

L'habillage de l'appareil doit être réalisé en matériaux incombustibles (se référer aux normes en vigueur). L'intérieur de l'habillage doit être intégralement isolé. Il est impératif de respecter la ventilation par une lame d'air d'au moins 50 mm d'épaisseur entre l'isolant et l'appareil, voir figures 1 et 2 page 7. L'habillage doit être autoporteur et ne doit pas être lié à l'appareil. Un jeu de 3 mm minimum entre l'habillage et l'appareil, doit permettre la dilatation de ce dernier.

Pour la maintenance, il est nécessaire de concevoir l'habillage de manière à offrir un accès aux organes mécaniques supérieurs et inférieurs de l'appareil.

4.5 Circulation de l'air de convection

L'arrivée d'air frais doit déboucher sous la base de l'appareil. L'air doit pouvoir circuler entre la pièce d'installation et le soubassement au travers des ouvertures réalisées à cet effet.

L'air de convection doit pouvoir circuler entre l'insert et l'habillage. Il est en outre essentiel de veiller à ce que les surfaces d'entrée en bas et de sortie en haut soient respectées et ne soient pas obturées : voir le document technique en page 4. Il est préférable de raccorder les sorties d'air de convection sur les grilles de diffusion au moyen de gaines prévues à cet effet (Ø 125mm).

4.6 Raccordement au conduit

L'insert doit être raccordé à un conduit de cheminée prévu pour les appareils à combustible solide fonctionnant en tirage naturel, avec les températures de fumées spécifiées dans le tableau 1.1 et les règles nationales.

L'installation doit être dimensionnée selon la norme EN 13384-1.

Les données de calcul sont disponibles dans le tableau 1.1. Ce dimensionnement doit garantir un tirage suffisant et une absence de condensation. Il peut également donner des indications sur le risque de tirage excessif.

Le raccordement entre l'appareil et le conduit de fumée doit être réalisé selon les règlements du pays d'installation.

5.0 Instructions d'utilisation

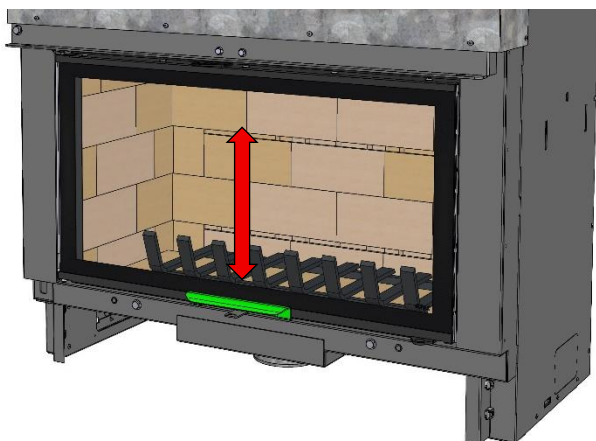
Il est nécessaire de respecter tous les règlements nationaux, notamment ceux qui font référence à des Normes nationales et européennes, lors de l'utilisation de l'appareil.

Cet appareil est conçu pour fonctionner porte fermée. La fonction « guillotine » doit être uniquement utilisée pour la mise en route ou le rechargement.

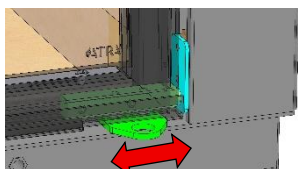
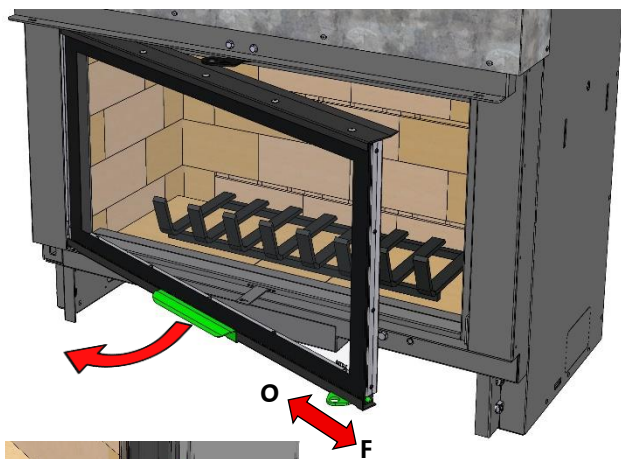
5.1 Identification et fonctionnement des organes de l'appareil

• Fonctionnement de la porte

La porte fonctionne en guillotine en la manipulant par la poignée. Ce mode d'ouverture doit être utilisé pour le chargement de l'appareil, l'allumage et le vidage des cendres.



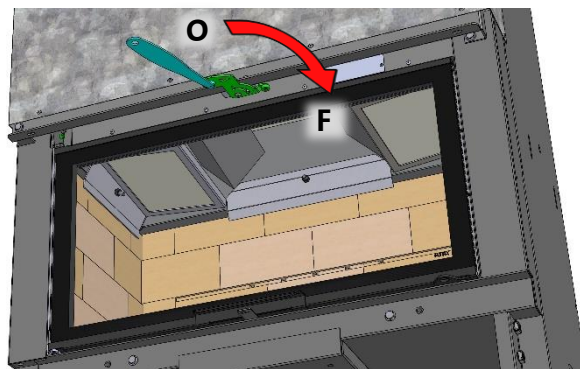
- **Ouverture battante** ; la commande de déverrouillage se trouve en bas à droite de la porte de l'appareil. Pour déverrouiller, tirer la commande vers la gauche. Ensuite, tirer doucement la porte vers l'avant par la poignée. Pour verrouiller la porte, la repousser vers l'arrière contre le corps de l'appareil et ramener la commande vers la droite, ergot dans le coulisseau.



L'ouverture battante de la porte doit être utilisée pour le nettoyage de la vitre essentiellement.

• Fonctionnement de la commande de registre de tirage

La commande de registre de tirage se trouve en haut de la face avant de la porte. Elle permet de réguler le tirage en fonction de la puissance de chauffage désirée.



Un mauvais tirage (faible ou excessif) affecte les performances de l'appareil.

Un excès de tirage peut engendrer la détérioration du matériel et une consommation de bois bien supérieure à la normale. Il s'observe de la façon suivante :

- Le feu s'emballe et les flammes sont toujours vives et orientées vers le conduit comme happées ;
- Il se produit un effet de forge : le feu ronronne en permanence.

Dans ce cas, il est nécessaire de diminuer le tirage.

La commande se manipule avec la main froide (fournie avec l'appareil) car elle peut être très chaude après quelques heures de fonctionnement.

Pour manipuler le volet, tourner la commande vers la gauche pour ouvrir ou vers la droite pour fermer le registre de tirage.

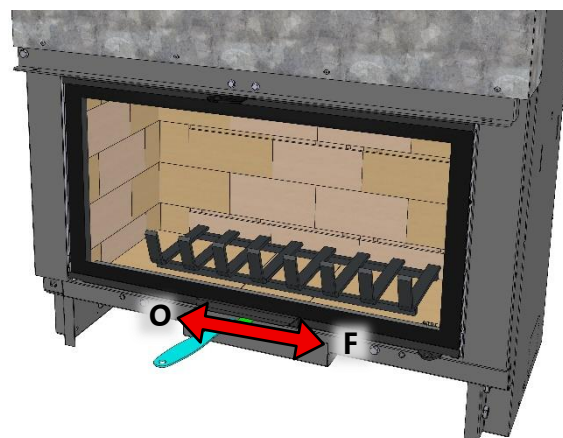
Les réglages possibles sont :

- ouvert au moment de l'allumage (10 mn environ) ainsi qu'au rechargement de l'appareil ;
- plus ou moins ouvert afin de régler la puissance selon ses besoins.

N.B. : en position fermée, la porte est bloquée pour éviter tout reflux de fumée dans la pièce.

• Fonctionnement de la commande d'entrée d'air de combustion

Située entre la cornière de recouvrement et la face avant de la porte escamotable. Cette commande permet de régler la quantité d'air destinée à la combustion du bois. Le curseur tiré vers la gauche correspond à la position ouverte. Lors du démarrage et au rechargement, le curseur sera sur la position ouverte. On pourra ensuite régler la combustion en fermant plus ou moins le curseur en le tirant vers la droite en respectant un minimum d'ouverture pour se prémunir d'une mauvaise combustion et d'un encrassement prématuré de l'installation.

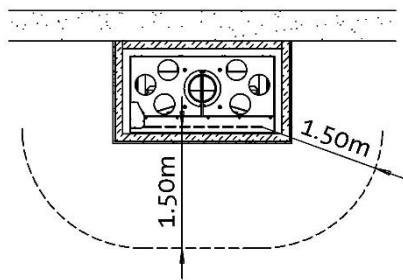


Cette commande peut se manipuler avec la main froide (fournie avec l'appareil) pour éviter tout risque de brûlure.

5.2 Distances de sécurité lors de l'utilisation



Les éléments de mobilier et les matériaux inflammables doivent être tenus à une distance minimum de 1.5 mètres de la vitre de l'insert.



Attention ! Les surfaces de l'appareil et le rayonnement des faces vitrées peuvent être très chauds.

Il faut impérativement en tenir compte dans l'usage quotidien de l'appareil et plus particulièrement lors de la présence d'enfants.

5.3 Choix du combustible

Cet insert est destiné à brûler uniquement du bois bûches. Il ne doit pas servir d'incinérateur (déchets ménagers, matières plastiques, caoutchouc, produits gras, etc...) ou brûler du combustible liquide, du charbon ou autres dérivés qui provoquent des risques de feu de cheminée par encrassement du conduit. Toujours utiliser du bois de chauffage de qualité. Un combustible de qualité n'endommage pas l'installation et permet d'obtenir un résultat optimal.

Préférez le bois dur au bois tendre (Charme, hêtre, chêne, châtaigner, etc...).

Un bois de chauffage de qualité doit être sec, c'est-à-dire qu'il doit présenter un taux d'humidité inférieur à 20% (minimum 2 ans de séchage).

L'utilisation de bois de chauffage humide crée des désordres graves :

- dépôt de suie ou de goudron sur la vitre, dans la chambre de combustion et dans le conduit de cheminée ;
- réduction de la chaleur diffusée par l'insert ;
- risque de feu de cheminée suite à l'accumulation de suie dans la chambre de combustion et le conduit de cheminée ;
- risque d'étouffement du feu.

La quantité d'énergie obtenue à partir d'un kilogramme de bois de chauffage varie très peu d'une variété à l'autre. En revanche, le poids varie considérablement d'une variété de bois à l'autre. Par exemple, un volume donné de bouleau produira moins d'énergie (kWh) qu'un volume équivalent de chêne, plus lourd.

Pour information : la quantité d'énergie produite pour 1 kg de bois de chauffage de qualité est d'environ 3,8 kWh. 1 kg de bois de chauffage parfaitement sec (taux d'humidité nul) produit environ 5 kWh, alors qu'1 kg de bois de chauffage présentant un taux d'humidité de 60 % produit seulement 1,5 kWh.

N.B. : ne jamais utiliser de liquide inflammable de type essence, kérosène, ou autre pour allumer l'appareil, au risque d'endommager l'appareil ou de se blesser.

5.4 Mise en place du combustible

Cet appareil est conçu pour fonctionner avec des bûches d'une longueur de 50 cm.

Elles doivent être placées contre le panneau de briques à l'arrière de la chambre de combustion pour une meilleure combustion. Leur taille devrait être de :

- Ø de 2 à 4 cm maximum avec 8 à 10 bûches par mise en route avec du bois d'allumage ;
- Ø 15 cm environ avec 2 à 3 bûches par rechargement pour le bois de chauffage (fendu).

Attention, ne jamais excéder une charge de bois de 4.2 kg à l'intérieur de cet insert. (selon test de sécurité réalisé pour l'homologation)

5.5 Premier allumage

Toujours laisser les liants de l'habillage se sécher complètement avant la première utilisation.

Un délai de 2 à 4 semaines est recommandé entre l'installation et le 1^{er} allumage afin d'éviter toute fissuration. Se renseigner auprès de l'installateur pour une première mise en chauffe.

- vérifier que l'entrée d'air de combustion soit ouverte ;
- placer deux bûches de taille moyenne au centre de la chambre de combustion ;
- froisser quelques pages de papier journal (ou utiliser un allume feu) entre ces deux bûches ;
- entrecroiser du bois d'allumage sur ce papier, puis allumer ;
- ajouter progressivement des bûches et laisser brûler vivement quelques heures ;
- laisser ensuite le feu s'éteindre seul. Répéter cette opération deux fois.

N.B. : risque de mauvaises odeurs lors de la première utilisation.

Attention : Lors de la première utilisation, les surfaces peintes de l'appareil peuvent, sous l'action de la chaleur, diffuser un gaz irritant et dégager des odeurs désagréables. Ce gaz n'est pas toxique, mais il est recommandé de bien aérer la pièce. Laisser le feu brûler toutes commandes ouvertes jusqu'à ce qu'aucun gaz, fumée ou odeur ne puisse être détecté.

5.6 Utilisation au quotidien

Se référer au document technique de l'appareil joint à ce manuel pour la localisation des commandes. (page 5)

- ouvrir l'entrée d'air de combustion ;
- ouvrir le registre de tirage ;
- ouvrir progressivement la porte guillotine ;
Attention, en fonctionnement, les poignées peuvent être très chaudes ;
- placer deux bûches de taille moyenne au centre de la chambre de combustion ;
- froisser quelques pages de papier journal (ou utiliser de l'écorce de bouleau) entre ces deux bûches ; entrecroiser du bois d'allumage sur ce papier, puis allumer ;
- ajouter des bûches progressivement et après combustion de la charge précédente ;
- régler la puissance de chaleur voulue avec la commande d'entrée d'air de combustion, après avoir ajusté la quantité de bois de chauffage ;
- régler le registre de tirage afin d'obtenir une combustion complète mais pas vive. En fonction des conditions atmosphériques, il peut être plus ou moins ouvert. Dans tous les cas, le feu ne doit pas s'étouffer.

La porte guillotine doit être fermée entre chaque ajout de combustible.

5.7 Rechargement en bois de chauffage

Attention ! Il est recommandé d'attendre qu'il ne reste que des braises avant d'ajouter à nouveau du bois. Avant d'ouvrir la porte, ouvrir complètement le réglage d'air de combustion et le registre de tirage afin de permettre l'équilibrage des pressions.

- ouvrir progressivement la porte guillotine ;
- ajouter le bois de chauffage et refermer la porte guillotine ;
- s'assurer que le réglage d'air de combustion soit ouvert à son maximum pendant quelques minutes, jusqu'à ce que le bois s'embrase ;
- Régler le registre de tirage afin d'obtenir une combustion complète mais pas vive. En fonction des conditions

atmosphériques, il peut être plus ou moins ouvert. Dans tous les cas, le feu ne doit pas s'éteindre ;

- régler l'entrée d'air de combustion pour obtenir la capacité de chauffage souhaitée.

N.B. : une porte entre-ouverte, un excès de tirage, un chargement excessif peuvent entraîner une surchauffe de l'appareil.

La surchauffe survient lorsque l'appareil est suralimenté en bois et/ou lorsque l'entrée d'air primaire est laissée en position d'ouverture maximum. Le cas échéant, réduire immédiatement l'entrée d'air et fermer le registre de tirage.

Attention : une surchauffe peut endommager votre insert.

Faire appel à un professionnel pour remédier à tout tirage semblant faible ou excessif.

5.8 Utilisation de la cheminée lors du changement de saison

Lors des changements de saison avec variation brutale de température ou en cas de fort vent, des problèmes de tirage peuvent survenir au niveau de la cheminée et empêcher l'évacuation de la fumée.

Dans l'une des situations ci-dessus, il est recommandé d'utiliser moins de bois et d'ouvrir davantage les entrées d'air afin de réduire les émissions de fumée et d'accélérer la combustion. Un tirage adéquat est ainsi assuré. Retirer plus fréquemment les cendres pour éviter toute accumulation.

6.0 Instructions d'entretien

Votre appareil doit obligatoirement être entretenu annuellement avant chaque saison de chauffe par un technicien compétent selon les prescriptions de l'arrêté du 20 juillet 2023

6.1 Nettoyage de la vitre

La quantité de dépôts de suie dépend du taux d'humidité du combustible, des conditions de tirage et du réglage de l'entrée d'air.

Une grande partie de cette suie est normalement consommée en présence d'un feu vif dans la chambre de combustion, toutefois un nettoyage ponctuel de la vitre fait partie de l'utilisation d'un appareil de chauffage au bois.

Pour effectuer le nettoyage de la vitre, il faut utiliser l'ouverture battante de la porte. Pour un nettoyage standard, une fois l'appareil complètement refroidi, humidifiez une éponge avec de l'eau chaude, utilisez du savon, de Marseille par exemple. Frottez, puis nettoyez la vitre à l'eau claire et séchez avec un linge doux et sec.

Pour les taches tenaces, il est recommandé d'utiliser un nettoyant pour vitres.



Attention : Ne jamais projeter le produit directement sur la vitre : cela risque de détériorer la peinture et les fixations de la vitre ainsi que le joint, ce qui peut entraîner la casse de la vitre.

6.2 Retrait des cendres

Le retrait des cendres ne peut être effectué que lorsque l'appareil est froid (absence de braises) ! Racler les cendres tout en veillant à toujours laisser une couche de cendres sur la sole foyère pour la protéger.

Attention, dans la couche de cendres peuvent se trouver quelques braises incandescentes.

6.3 Nettoyage et élimination des dépôts de suie

Pendant l'utilisation, de la suie peut se déposer sur les surfaces internes de la chambre de combustion, principalement dans

l'avaloir. La suie est un bon isolant. Elle réduit donc la puissance thermique de l'installation.

Pour maintenir une puissance thermique de l'insert à son niveau optimal, il est recommandé de procéder à un nettoyage régulier de la chambre de combustion, lorsque l'accumulation de la suie est visible.

Cette opération peut aussi être réalisée lors du ramonage des conduits et de la cheminée.

6.4 Ramonage du conduit

Le ramonage du conduit doit être réalisé par un professionnel.

Retirer les déflecteurs se trouvant dans l'avaloir et ouvrir le registre de tirage avant de réaliser le ramonage du conduit. Ceci afin d'éviter d'accumuler des dépôts de suie. Effectuer un nettoyage minutieux de l'avaloir avant de remettre les déflecteurs en place (Voir chapitre 6.6).

En France, l'arrêté du 20 juillet 2023 recommande de faire 2 ramonages par an, dont un durant la période de chauffe, lorsque la consommation annuelle dépasse les 6 mètres cubes apparents de bois bûche.

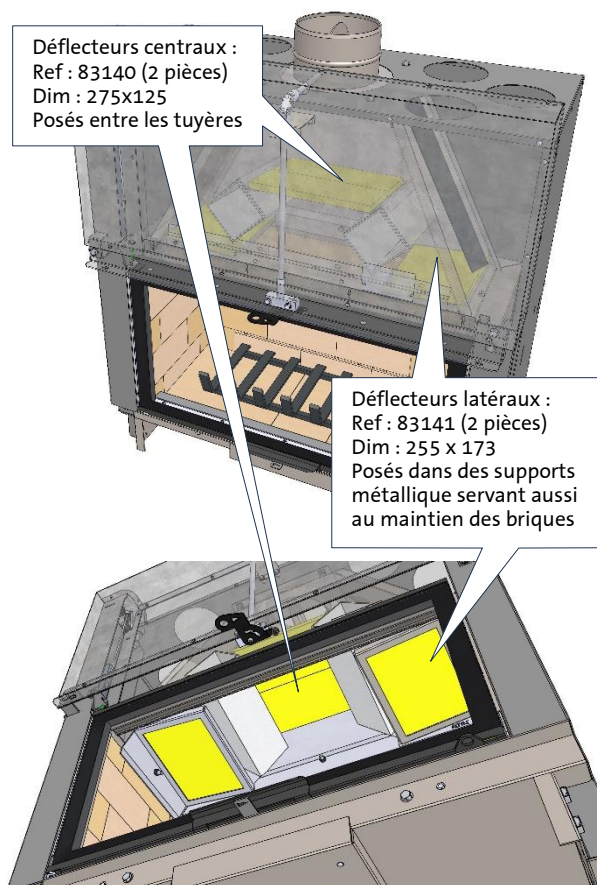
Faire parvenir au moins une copie de votre facture de ramonage à votre compagnie d'assurance.

6.5 Examen visuel de l'appareil

Avertissement : veillez à contrôler soigneusement votre installation une fois par an suite à l'opération de ramonage /nettoyage (Joints, Déflecteurs, Briquetage ...). En cas de dégradation, faire appel à un professionnel afin de remettre l'appareil en conformité.

Tout joint montrant des signes d'usure, de déformation ou de dureté doit être remplacé.

6.6 Repérage des déflecteurs d'avaloir



7.0 Résolution de problèmes

Encrassement de la vitre

- Abaissez complètement la porte de manière à ce qu'elle soit bien fermée.
- Inspectez le joint d'étanchéité de la porte.
- Vérifiez le taux d'humidité du bois (< à 20%).
- Vérifiez que les interstices des déflecteurs ne sont pas obstrués au-dessus et en dessous de la vitre.
- Respectez les instructions d'allumage et de combustion.
- Vérifiez que le mécanisme d'ouverture de porte est correctement verrouillé.
- Vérifiez que le levier de réglage d'air est ouvert au maximum.
- Vérifier que le conduit de cheminée a bien été dimensionné selon la norme EN 13384-1
- Vérifiez que le conduit de fumée ne soit pas obstrué (le conduit a-t-il été ramoné ?).

Blocage du registre de tirage

- Vérifiez que rien ne bloque le registre et éliminez tout corps étranger éventuel.
- Assurez-vous que le conduit de fumée n'est pas obstrué.
- Vérifiez que la charge maximum de bois n'ait pas été dépassée (surchauffe de l'appareil)

Difficulté d'actionnement de la porte relevable

- Nettoyez et graissez les éléments de guidage.
- Vérifiez que le joint d'étanchéité de la porte n'adhère pas à la carcasse de l'insert.

Refoulement de fumée

- Contrôlez le tirage de l'installation.
- Vérifier que le conduit de cheminée a bien été dimensionné selon la norme EN 13384-1
- Assurez-vous que la cheminée n'est pas obstruée.
- Assurez-vous que le conduit de cheminée est suffisamment échauffé avant d'ouvrir la porte relevable.
- Ne brûlez que du bois sec.
- Assurez-vous que le débit d'air frais entrant est suffisant (grille ou conduit d'arrivée d'air non obstrué).

Briques réfractaires fissurées.

- Les fissures du revêtement intérieur n'empêchent pas le bon fonctionnement de l'insert.

Dégagement d'odeur

- Une odeur chimique est libérée lors de la première utilisation de l'insert. Cette odeur provient du durcissement de la peinture de revêtement lors des premières mises en chauffe ;
- Assurez-vous que la cheminée n'est pas obstruée ;
- Assurez-vous que le débit d'air frais entrant est suffisant.
- Ne brûlez que du bois sec ;
- Vérifiez si l'odeur ne provient pas du tablier ou d'accessoires se trouvant à proximité de l'insert.

Tirage faible

- Vérifier que le conduit de cheminée a bien été dimensionné selon la norme EN 13384-1
- S'assurer que rien n'obstrue l'évacuation des fumées.

8.0 Garantie

8.1 Garantie étendue

En plus de la garantie légale en vigueur, ATRA offre une garantie commerciale étendue à 10 ans pour les pièces en acier et systèmes de relevage des appareils à bûches.

Cette garantie débute à la date de réception de votre installation, ou à défaut, à la date de facturation.

La garantie s'applique uniquement si l'appareil a été installé par un revendeur agréé du réseau ATRA, conformément à la réglementation en vigueur et aux instructions d'installation et d'utilisation décrites dans le manuel de l'appareil.

Les appareils réparés ou les appareils de remplacement, ne donnent en aucun cas droit à une prolongation de garantie. Ils sont donc garantis pour la durée restante de la garantie initiale.

8.2 Exclusions

Cette garantie commerciale ne couvre pas :

- Les pièces d'usure, telles que les composants de la chambre de combustion (déflecteurs, joints, plaques de doublage, pièces foyères, briques ou panneaux réfractaires, porte-bûches, etc), car ces pièces s'usent avec le temps lors d'une utilisation normale ;
- Les vitres, la peinture, l'émail, les pierres naturelles, les éléments en béton et tous les revêtements décoratifs ;
- La rouille liée à la condensation ;
- Les bruits de dilatation ou rétractation lors de l'allumage et de l'extinction ;
- Les dommages liés à une mauvaise utilisation : combustible inapproprié ou de mauvaise qualité, surchauffe, défaut d'entretien, non-respect des instructions d'utilisation décrites dans le manuel de l'appareil, etc.,
- Les dommages liés au transport ou à une mauvaise installation de l'appareil ;
- Les cas impliquant des modifications de l'appareil sans le consentement du fabricant ou l'utilisation de pièces qui ne sont pas d'origine ;
- Les frais annexes (frais de port, déplacement, main d'œuvre, démolition et reconstruction d'un habillage, etc...), ni les dommages indirects.

La demande de garantie doit être effectuée auprès de votre revendeur agréé du réseau ATRA, dans les 14 jours suivant la survenance du défaut. Vous trouverez la liste de nos revendeurs sur notre site internet. Elle doit être accompagnée de votre preuve d'achat de l'appareil (facture).

Si ATRA se trouve dans l'incapacité d'assumer la prise en charge sous garantie de votre appareil, ATRA remplacera gratuitement votre produit par un appareil de puissance similaire.

Cette garantie est exclusive de toute autre garantie et prévaut sur toute autre garantie accordée par toute autre société du groupe JØTUL.

Qualité :

Tous les appareils ATRA ont été testés dans des laboratoires indépendants et sont conformes à la norme NF-EN16510-2-2.

Labellisés «Flamme Verte», ils présentent des rendements élevés associés à de faibles émissions de polluants.

Tous les appareils ATRA sont conformes à la réglementation européenne ECODESIGN 2022, qui certifie que nos appareils respectent les critères d'écoconception en faveur de la protection de l'environnement et de la qualité de l'air.

ATF_800_PANORAMA_MA_FR_102025
N° série : 002501 à 002599

Jøtul vise sans cesse à améliorer ses produits. C'est pourquoi il se réserve le droit de modifier les spécifications, couleurs et équipements sans avis préalable.



Jøtul France
3 chemin du Jubin
69570 Dardilly
France

www.atra.fr